

PRIX LITTERAIRE DU GROUPE MATMUT

« PRIX REVELATION LITTERAIRE MATMUT »

REGLEMENT

1 – OBJET ET NATURE DU PRIX

La société JCB'EVENTS, dénommée l'organisateur est chargée par le groupe MATMUT d'organiser un prix littéraire.

« PRIX REVELATION LITTERAIRE MATMUT »

Il est exclusivement réservé **aux auteurs qui n'ont jamais été publiés sauf à compte d'auteur**. En cas de soumission d'un roman précédemment publié à compte d'auteur, ce dernier devra s'assurer que le texte est libre de droits et pourra être cédé aux éditions DENOËL.

2 - CONDITIONS

Le Prix est ouvert à toute personne majeure, écrivant en français.

Le lauréat accepte expressément que son roman soit publié aux éditions DENOËL (Groupe Gallimard) ou chez tout autre éditeur désigné par l'organisation.

A titre d'information, le règlement, le contrat d'auteur et le contrat audiovisuel peuvent être téléchargé sur www.prixrevelationlitterairematmut.fr ou réclamé par mail à contact@jcbevents.fr ou bien encore en composant le 06 08 75 27 14

3 -ENVOI DES MANUSCRITS.

Les candidats doivent adresser leur **manuscrit numérique** - y compris pour les romans édités à compte d'auteur - en format WORD ou PDF avant le 30 avril à l'adresse suivante : contact@jcbevents.fr

Dans un souci de confidentialité, aucun élément d'identité ne doit figurer sur les manuscrits numériques.

A la réception du manuscrit, la sélection commence.

Deux hypothèses:

- Le manuscrit numérique est éliminé et il est effacé.
- Le manuscrit numérique poursuit la sélection et l'auteur sera contacté afin qu'il adresse une version papier - ou un exemplaire du roman édité à compte d'auteur - accompagné du présent règlement paraphé et signé à l'adresse suivante :

JCB'EVENTS, 16 Place Franklin Roosevelt, 82000 Montauban

Les envois se feront par la poste (expédition normale). Compte tenu du nombre de manuscrits reçus **les recommandés sont proscrits.**

Renseignements complémentaires :

Sur feuilles complémentaires :

1. Nom et Prénom de l'auteur, adresse complète, adresse mail. N° de téléphone fixe et portable.
2. Sur une page séparée, une biographie de l'auteur n'excédant pas 15 lignes
3. Sur une autre page, un résumé du roman et/ou à un argumentaire de l'auteur.

Pour tous renseignements et/ou difficultés de tous ordres, adressez vos questions ou vos demandes à : contact@jcbevents.fr ou 06 08 75 27 14

4 - SELECTION DES MANUSCRITS

Une sélection de six manuscrits maximum et/ou romans publiés à compte d'auteur sera réalisée avant le 31 mai de chaque année. Les auteurs sélectionnés seront informés dans les 8 jours qui suivent.

L'organisateur se réserve la possibilité, le cas échéant, de substituer aux éditions DENOEL une autre maison d'édition de son choix. Les principaux termes du contrat d'édition seront inchangés. Cependant, les auteurs sélectionnés comme finalistes, peuvent alors, s'ils le souhaitent renoncer à concourir.

- Les manuscrits sélectionnés (six maximum) sont transmis début juin de chaque année au jury. Seuls les candidats retenus sont prévenus.

- Il en est de même pour le lauréat. Les six auteurs sélectionnés auront connaissance de la date de délibération. Seul le lauréat sera appelé par le président du jury le jour du choix.
- Tous les manuscrits ou romans publiés à compte d'auteur non retenus dans la sélection finale, à l'exception de celui de l'auteur lauréat seront détruits pour éviter toute diffusion intempestive et préserver la confidentialité des candidats. Aucun manuscrit ou roman publié à compte d'auteur ne sera retourné à son auteur, même contre remboursement.

5 - JURY

Les manuscrits et/ou les romans publiés à compte d'auteur sélectionnés seront ensuite soumis à un jury composé de dix membres (Le nombre de membres et leur qualité pourra évoluer selon les circonstances sans que la validité du Prix puisse être remise en cause ni qu'il soit obligatoire de prévenir les candidats) Le président d'honneur du jury est le Président du groupe MATMUT ou toute personne désignée par lui. Il se réserve le droit de participer au vote.

Composition du jury :

- Président d'honneur du prix : Président du groupe MATMUT ou toute personne désignée par lui.
- Président du jury : **Philippe LABRO**, écrivain, journaliste et cinéaste.
- Des personnalités du monde de la littérature et des arts, du métier de libraire, et de la presse littéraire.
- Des membres désignés par le groupe MATMUT.
- 1 représentant de l'éditeur.

Lors de la délibération, en cas d'égalité de voix, la voix du Président sera prépondérante.

Modalités de désignation du lauréat :

Chaque membre du jury remet au président son bulletin qui peut être, si le jury en décide ainsi, rendu secret. Le Président donne lecture des résultats.

Le manuscrit ou le roman publié à compte d'auteur qui recueille le plus de voix est désigné Lauréat.

6 – NATURE DU PRIX MATMUT

Outre la publication de son manuscrit par l'éditeur, le lauréat recevra un prix de 2000 (deux mille) euros, qui lui sera remis par l'organisateur, le jour de la présentation publique du roman Lauréat.

7 – ENGAGEMENTS DES AUTEURS SELECTIONNES, CONFIDENTIALITE

Les candidats sélectionnés comme finalistes, dès lors qu'ils en ont été informés, s'interdisent de se désister jusqu'à la proclamation du lauréat.

Pendant toute la durée de la sélection jusqu'à la désignation du lauréat, les manuscrits sont rendus anonymes. Le nom du lauréat ne sera connu qu'au moment où il sera désigné.

8 - RESPONSABILITE-GARANTIES

Du seul fait de leur participation au Prix, les candidats garantissent les intervenants à l'opération contre tous recours éventuels de tiers concernant l'originalité des œuvres présentées. La participation au Prix implique l'acceptation du présent règlement.

Les participants s'engagent expressément à respecter les décisions du comité de lecture et du jury. L'organisateur se réserve le droit de modifier le règlement si des contraintes extérieures justifiées l'y obligent.

Si pour une raison quelconque le prix venait à être annulé, la responsabilité du groupe MATMUT comme celle de l'organisateur ne pourront être engagées.

Les données personnelles fournies par les participants pourront être traitées informatiquement. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 et les directives européennes en la matière (RGPD). Chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification ou

de radiation des informations le concernant en envoyant un courrier à l'adresse suivante :

JCB'EVENTS, 16 Place Franklin Roosevelt 82000 Montauban

9 – LITIGES – TRIBUNAL COMPETENT

Toute contestation éventuelle sur l'interprétation du présent règlement sera tranchée par l'organisateur. Il ne sera répondu à aucune démarche écrite ou verbale relative à la sélection des manuscrits sélectionnés par le comité de lecture ou sur le lauréat désigné par le jury, le choix de ce dernier étant souverain.

Le présent concours est soumis à la législation française et tout litige qui ne pourra être réglé à l'amiable sera soumis aux tribunaux compétents de Montauban sauf dispositions d'ordre public contraires.

Pour les organisateurs du Prix

Le candidat

JCB'EVENTS, l'opérateur

Nom et Prénom

Signature

Signature

ATTESTATION

Je soussigné Nom..... Prénom.....

Certifie sur l'honneur n'avoir jamais publié de roman à mon nom ou sous un pseudonyme, sauf éventuellement des livres pour enfants ou publiés à compte d'auteur.

Si je suis lauréat, j'accepte de signer le contrat d'auteur et audiovisuel auprès des éditions Denoël du groupe Galimard. Je déclare en avoir pris connaissance sur www.lesprixmatmut-jcbevents.fr.

Fait à le.....

Signature.